

Énergies renouvelables

# La capacité du parc de Masen atteindrait 8,54 GW à horizon 2030



À fin 2018, le portefeuille d'actifs de Masen devra être constitué essentiellement de 6 centrales solaires pour un cumul de 687 MW.

À horizon 2030, le parc de centrales énergétiques gérées par Masen atteindrait une capacité de plus de 8,54 gigawatts. Le solaire en représenterait 3.840 MW, l'éolien 3.300 et l'hydraulique 1.400 MW.

**M**asen (Moroccan Agency for Sustainable Energy) voit grand. À horizon 2030, le parc de centrales énergétiques de l'agence devrait atteindre une capacité de plus de 8,54 gigawatts (GW), soit 8.540 mégawatts (MW). Le portefeuille d'actifs de centrales solaires en représenterait 3.840 MW, à raison de 3.000 MW pour le photovoltaïque (PV), 500 MW pour le CSP (solaire thermique à concentration) et 340 MW pour le solaire hybride (PV+CSP). Concernant l'éolien, le parc de centrales de l'agence devrait atteindre une capacité d'environ 3.300 MW. Pour l'hydraulique, Masen cible un actif sous gestion représentant une capacité installée de 1.400 MW. Ces chiffres, qui peuvent évoluer en fonction du schéma directeur des installations électriques marocain, prennent en considération notamment les programmes de développement de projets intégrés portés par Masen. Ces derniers visent à développer une puissance de production électrique propre additionnelle de 3.000 MW à l'horizon 2020 et de 6.000 MW à l'horizon 2030. Ces objectifs ont pour but de contribuer à porter, à l'horizon 2030, la contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 52%.

À fin 2018, le portefeuille d'actifs des cen-

trales de Masen devra être constitué essentiellement de 6 centrales solaires pour un cumul de 687 MW. Il s'agit de Noor Ouarzazate I (160 MW) et II (200 MW), qui utilisent le solaire thermique à concentration par miroir cylindro-parabolique et Noor Ouarzazate III (150 MW), qui porte sur le solaire thermique à concentration à tour. S'y ajoutent les centrales photovoltaïques Noor Ouarzazate IV (72 MW), Noor Laâyoune I (85 MW) et Noor Boujdour I (20 MW). Ces derniers, pour rappel, s'inscrivent dans le programme Noor PV 1. Ces centrales solaires seront renforcées à moyen terme par Noor Midelt (800 MW : solaire hybride) et Noor PV II (Laâyoune II, Boujdour II, Ain Beni Mathar, Taroudant, Kelâa des Sraghna, EL Hajeb, Guercif, El Oualidia et Boujaad) qui vise une capacité pouvant atteindre 1.000 MW.

Par ailleurs, suite à la promulgation de la loi 37-16 en 2016 afin d'accélérer l'essor des énergies renouvelables dans le Royaume, Masen a vu son périmètre s'étendre à la gestion de l'ensemble des actifs Énergies renouvelables, y compris ceux gérés par l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) : une période de transition de 5 ans a été prévue à cet effet. Ainsi, progressivement des parcs éoliens et hydrauliques seront transférés de l'ONEE à Masen dont le Projet éolien intégré 850 MW, constitué de Tiskrad – Laâyoune (300 MW) et Boujdour (100 MW), Jbel Lahdid – Province d'Essaouira (200 MW), Tanger II (70 MW) et Midelt (180 MW). ■

Le portefeuille d'actifs solaires de Masen devrait atteindre d'ici 2030 une capacité de 3.840 MW à raison de 3.000 MW pour le PV, 500 MW pour le CSP et 340 MW pour le solaire hybride.

Moncef Ben Hayoun